|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMBASSADE DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  | REPUBLIQUE TOGOLAISE  *Travail- Liberté-Patrie* |
|  |  |  |

**Conseil des droits de l’homme**

**45ème Session du Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel (EPU) 22 janvier au 02 février 2024**

**Examen du rapport de la Jordanie**

 **Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 25 janvier 2024*

 *(09h-12h 30)*

***Monsieur le Président,***

Le Togo remercie la délégation Jordanienne pour la présentation de son rapport et salue les avancées notables observées depuis son dernier passage devant le groupe de travail de l’EPU.

Toutefois, ma délégation est préoccupée non seulement par les cas de discrimination raciale et de discours de haine à caractère raciste visant les migrants et les réfugiés, mais également par la violence contre les travailleurs domestiques.

 Ainsi, dans un esprit constructif, nous faisons les recommandations suivantes :

* **Eriger en infraction pénale la discrimination exercée par les membres des forces de l’ordre et les fonctionnaires contre les migrants et les réfugiés ;**
* **Etendre l’application des dispositions du code de travail jordanien aux travailleurs domestiques afin de leur permettre d’avoir droit au permis de travail.**

Pour finir, nous souhaitons plein succès à la Jordanie dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent examen.

**Je vous remercie.**